

À QUI S'ADRESSE LUMIÈRES DES CITÉS ?



Lumières des Cités s'adresse aux jeunes répondant à la totalité des critères suivants :

- **Être en classe de terminale** dans un lycée public de Haute-Normandie quel que soit le baccalauréat préparé (général, technologique, professionnel ou agricole).
- **Être boursier du secondaire**
Si vous n'êtes pas boursier mais si les revenus de votre famille sont très modestes, vous pouvez déposer un dossier de candidature.
- Avoir de **bons résultats scolaires** attestés par vos bulletins de notes et confirmés par vos professeurs **et votre chef d'établissement**.
- **Entreprendre des études supérieures** (université, classe préparatoire, DUT, BTS...) correspondant à un projet ambitieux, réfléchi et cohérent.

Afin de valoriser les filières industrielles très présentes en Haute-Normandie, le jury de sélection apportera une attention particulière aux dossiers des bacheliers professionnels et technologiques qui poursuivront dans cette voie.

- Faire preuve d'un **engagement citoyen** (participation à la vie de votre lycée, à des associations sportives ou culturelles ou à des projets de solidarités...).

ATTENTION : si vous souhaitez poursuivre vos études supérieures via un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation, vous ne pouvez pas candidater à *Lumières des Cités*.

Des informations complémentaires ?
Adressez vos questions par mail à :

contact@lumieresdescites.com

ÊTRE LAURÉAT(E) DE LUMIÈRES DES CITÉS, ÇA APPORTE QUOI ?

Devenir lauréat(e) de *Lumières des Cités*, c'est tout d'abord être reconnu(e) pour votre investissement dans votre travail, pour l'ambition personnelle que vous manifestez et ceci parfois, en dépit de difficultés financières, sociales et/ou culturelles.

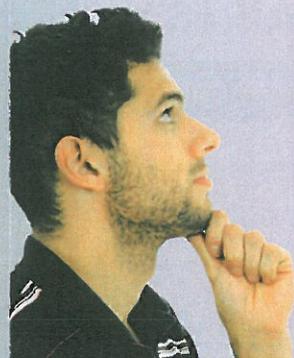
C'est également la reconnaissance de votre famille et des enseignants qui s'engagent à vos côtés.

Être lauréat(e) de *Lumières des Cités* vous apportera tout au long de votre **1^{re} année d'enseignement supérieur** :

- un **suivi par des référents** dont la mission est de vous aider en cas de problèmes ou d'interrogations personnelles (hors domaine scolaire),
- une **bourse** pour faire face aux 1^{res} dépenses (600 € en 2014/2015),
- un accès facilité aux **jobs d'été** proposés par les partenaires du Dispositif,
- la **Carte Région Liberté** (achat de livres, accès à des loisirs, Pass Région Santé), même si vous suivez vos études hors de la région.

Découvrez le programme *Lumières des Cités* en consultant le site :

www.lumieresdescites.com



INDUSTRIE

COMMERCE

SANTÉ

DROIT

COMMUNICATION

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Retirez votre dossier de candidature auprès du CPE ou du secrétariat des élèves.
- Complétez-le (sans oublier les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de votre dossier) et déposez-le au secrétariat des élèves **avant le 17 avril 2015**.

Votre dossier sera alors transmis par votre Proviseur, avec l'avis de vos professeurs, au Rectorat de l'académie de Rouen.

Les dossiers de candidature seront examinés **début juillet par un jury** composé de membres de diverses origines professionnelles, privées et publiques qui sélectionneront 100 dossiers suivant les critères précisés dans ce document.

À l'issue des résultats du Bac (obtention obligatoire dès la 1^{re} session), **vous serez informé(e) de la décision finale par courrier mi-juillet 2015**.

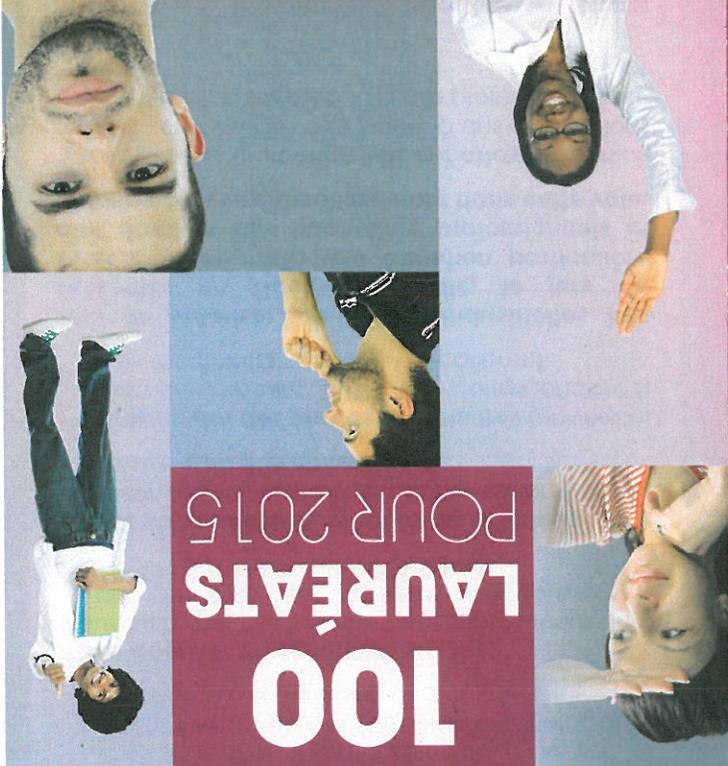
Pour vous aider à compléter au mieux votre dossier, nous vous conseillons de vous informer sur les différentes filières d'études supérieures possibles ou les métiers en accédant au site du CRIJ de Haute-Normandie (www.crij-haute-normandie.org), à celui de La cité des Métiers (www.citedesmetiershautenormandie.fr) ou à celui de l'ONISEP (www.onisep.fr/rouen).

Vous pouvez également consulter les informations sur place en vous rendant :

- au CRIJ de Haute-Normandie (84, rue Beauvoisine à Rouen),
- dans les BIJ et PIJ constituant le réseau Information Jeunesse de Haute-Normandie (retrouvez toutes les coordonnées sur www.crij-haute-normandie.org - Rubrique « Découvrez les BIJ et PIJ en Haute-Normandie »),
- à la cité des Métiers (115, bld. de l'Europe à Rouen),
- dans les différents CIO de l'Académie.



100 LAURÉATS POUR 2015



POURQUOI PAS VOUS !



Photo: on - www.michy-est.com

Le programme *Lumières des Cités* a été lancé en 2005. La mise en place et le suivi du Dispositif sont assurés par le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) de Haute-Normandie en étroite collaboration avec le Rectorat de l'Académie de Rouen en charge du recrutement des jeunes lauréats.

Quels sont les partenaires de *Lumières des Cités* ?

- L'Etat (Préfectures de Seine-Maritime et de l'Eure, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale)
- Le Rectorat de l'Académie de Rouen
- La Région Haute-Normandie
- Le Fonds Caisse d'Epargne Normandie pour l'Initiative Solidaire
- Le Groupe La Poste
- La Matmut
- Neoma Business School
- La SNCF

La reconnaissance de cette action par le Défenseur des droits et le label européen « Tous différents, tous égaux » attestent de la pertinence de ce programme spécifique à la Haute-Normandie. Ce dispositif permet d'aider des jeunes de milieux socio-économiques modestes, de toute l'Académie de Rouen, répondant à l'ensemble des critères de sélection.

Chaque année, les nouveaux lauréats et leurs familles sont invités à une réception organisée par la Préfecture en septembre et la Région en février, en présence des instances universitaires et des Proviseurs de l'académie, ainsi que des maîtres des communes d'origine des jeunes.



POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

contact@lumieresdescites.com

www.lumieresdescites.com
www.crij-haute-normandie.org